

GO

POUR MON PERMIS DE CONDUIRE!



LaMeuse LaGazette LaProvince NordEclair LaCapitale
Passez en mode local

Réviser le code de la route avec l'AWSR

90% DES ACCIDENTS SONT DUS À UNE ERREUR HUMAINE

Depuis le 15 octobre et jusqu'au 15 novembre, l'Agence wallonne pour la sécurité routière propose de vous tester en dix questions aléatoires sur quizzdelaroute.be. Vous pensez être incolable sur le sujet? Vous risquez d'être surpris par votre score. Certaines règles sont méconnues ou complexes, d'autres datent à peine d'un an ou deux. Pendant toute cette semaine, nous allons les passer en revue avec l'AWSR.

«Les conducteurs passent une fois l'examen théorique or le code de la route évolue régulièrement. Ce n'est pas une matière figée. Il y a aussi des nouvelles formes de mobilité qui apparaissent. La notion de partage de la route entre tous les usagers est très importante pour moi. Un des éléments clés est la bonne connaissance des règles à appliquer par chacun. Ce type de quiz permet de prendre conscience qu'un petit rafraîchissement des règles est loin d'être inutile», explique Valérie De Bue. La ministre wallonne en charge de la Sécurité routière s'être prêtée au jeu en testant le nouveau quiz mis en ligne. Elle a obtenu 7/10. Et vous?



En partenariat avec son homologue flamand, l'Agence wallonne pour la sécurité routière a lancé, ce 15 octobre et pour une durée d'un mois, son cinquième quizzdelaroute.be. «Nous constatons que, de près ou de loin, 90% des accidents de la route sont liés à une erreur humaine. Dans certains cas, le conducteur s'est mis dans une mauvaise situation (ndr: vitesse, alcool...), mais dans d'autres il ne connaissait pas bien les règles. C'est important de rafraîchir la mémoire des usagers. Si vous parvenez à diminuer ce pourcentage de risque lié à vous, vous allez gagner en sécurité sur la route», analyse Michaël Scholze, porte-parole de l'Agence wallonne pour la sécurité routière.

Comme la ministre de Bue, il pointe l'évolution constante du code de la route. Quelques-unes des dix questions que nous publions ci-dessous font référence à de nouvelles règles comme le couloir de secours. Le quiz permet de se rendre compte de ce qui est connu et de ce qui ne l'est pas au sein de la population. Le taux de réussite a chuté



MICHAËL SCHOLZE
AWSR

Le code de la route va encore changer pour s'adapter à la mobilité et à l'humain

entre 2018 (71%) et 2019 (62%). Cette année, il faut obtenir un minimum de 7/10 pour tenter sa chance et remporter l'un des 200 prix mis en jeu.

Le quiz s'adresse à tous les citoyens, mais aussi aux entreprises. «Les statistiques montrent que 51% des accidents de la route surviennent sur le chemin du travail sont mortels», souligne Michaël Scholze. L'AWSR compte d'ailleurs lancer en 2021 des formations destinées aux entreprises

et à leur personnel pour améliorer la sécurité dès que l'on quitte la maison pour le travail ou lors des déplacements professionnels en cours de journée. «Au-delà de ces nouvelles formations, l'Agence wallonne est en train de changer d'état d'esprit. Les gens ne veulent plus qu'on leur dise d'un ton un peu autoritaire comment se comporter. Notre but est de transmettre de manière bienveillante une connaissance de la route que beaucoup de personnes n'ont pas. À travers une approche ludique, l'objectif du quiz est aussi de montrer combien on peut être vulnérable au sein de la circulation», complète notre interlocuteur.

Une dernière catégorie d'usagers a intérêt à se mesurer au quiz et ainsi évaluer sa maîtrise: les guides qui forment les jeunes conducteurs à travers la filière libre. Pour assurer cette tâche pédagogique, ils doivent avoir le permis depuis au moins huit ans. Entre-temps, le code de la route s'est étoffé ou a été révisé à de nombreuses reprises.

YANNICK HALLET

Code la route

VOICI LES NOUVELLES RÈGLES QUE VOUS DEVRIEZ CONNAÎTRE

Dernière nouveauté en date du code de la route: l'introduction d'un couloir de sécurité pour permettre aux ambulances de se frayer un chemin entre les bandes dans les embouteillages. «Ce dispositif fonctionne bien dans plusieurs pays dont l'Allemagne et le Luxembourg. On s'adapte à ce qui se fait à l'étranger afin d'avoir une forme d'uniformité au niveau de l'Union européenne. C'est la même chose au niveau de la signalisation des sorties d'autoroute qui change, on uniformise», relève Michaël Scholze, porte-parole de l'AWSR.



Alors que le gouvernement fédéral était en affaires courantes une bonne partie de ces deux dernières années et donc que sa capacité à légiférer était limitée, le code de la route a été modifié à plusieurs reprises au niveau des règles ou des sanctions en 2019 et 2020. Nous pointons cinq de ces changements.

et les cyclistes qui le traversent, quelle que soit la direction empruntée. Pendant ce temps, le trafic motorisé est interrompu dans toutes les directions.

• **LES VÉHICULES PRIORITAIRES AU FEU**
Ils sont désormais exemptés de devoir marquer l'arrêt avant de franchir un feu rouge. Ils doivent seulement ralentir l'allure.

• **LES ZONES CYCLABLES**
Les villes et les communes peuvent aménager des zones cyclables qui regroupent plusieurs

rues de ce type. Un panneau spécial existe. Il évite de mettre une signalisation spécifique à l'entrée de chacune des rues. Pour rappel, les voitures ne peuvent pas dépasser les cyclistes dans ce type de voiries où la vitesse est limitée à 30 km/h.

• **LE «CENTRISME» DAVANTAGE PUNI**
Le fait de ne pas se rabattre à droite après un dépassement par la gauche est désormais une infraction du 2^e degré, passible d'une amende de 116 euros. Auparavant, la sanction était de 58 euros, le tarif d'une infraction du 1^{er} degré.

«Le code de la route va encore changer pour s'adapter à la mobilité et à l'humain. C'est l'un des enseignements du confinement, il y a moins de voitures et plus de mobilité douce. Le code doit vivre avec son temps et suivre les véritables intérêts de la population», conclut Michaël Scholze. Y.H.

Un service de l'AWSR
UNE AIDE AUX VICTIMES DE LA ROUTE ET À LEURS PROCHES

Même s'il existe depuis le début de l'Agence wallonne pour la sécurité routière, ce département est encore trop peu connu. «Il permet à toute personne qui a été victime d'un accident de la route ou qui est proche d'une victime de recevoir une aide pour effectuer les bonnes démarches au bon moment. Ce service est gratuit», résume Michaël Scholze. Le numéro d'appel est le 081/821.321. A l'autre bout du fil, une psychologue qui peut faire une première orientation en fonction des attentes de la personne, un soutien psychologique ou par exemple un conseil juridique au niveau des assurances.

«Nous n'effectuons pas les démarches pour autrui. Nous orientons. Ils nous arrivent aussi de rencontrer les compagnies d'assurances ou l'avocat d'une personne pour faire le point sur des aspects précis. Certaines victimes peuvent être vraiment désemparées après un accident. Pour d'autres, la procédure peut durer très longtemps. Enfin, le problème du deuil peut être occulté et ne resurgir qu'après des années. Il n'y a pas de limite de temps après un accident pour nous consulter. Notre but est de soulager», indique le porte-parole de l'Agence.

En moyenne, le département «Information et orientation des victimes de la route» traite 300 nouveaux dossiers par an. L'accompagnement peut s'étendre sur des mois, voire davantage.

Envie d'encore + de questions?
JOUEZ AU QUIZ DE LA ROUTE ET GAGNEZ UN DES 200 PRIX!
RDV sur www.quizzdelaroute.be

1 Vous voulez traverser la rue à pied. Êtes-vous obligé d'emprunter le passage pour piétons?
a) Ce n'est pas déterminé : un piéton a toujours le choix
b) Oui, si vous vous trouvez à moins de 30 m du passage
c) Oui, si vous vous trouvez à moins de 20 m du passage

2 Que signifie ce signal lumineux?
a) Le feu est simultanément au vert pour tous les piétons qui se trouvent dans le carrefour.
b) Les piétons doivent traverser le carrefour dans la direction indiquée par les flèches.
c) Les piétons n'ont la priorité que s'ils suivent les flèches.

3 Quelle est la vitesse maximale autorisée d'une trottinette électrique?
a) 18 km/h.
b) 20 km/h.
c) 25 km/h.

4 Depuis le 1^{er} juillet 2020, le certificat d'assurance est un document de couleur blanche, mais vous avez un exemplaire de couleur verte en cours de validité. Que faire?
a) La compagnie d'assurance vous enverra bientôt une copie blanche.
b) Le certificat d'assurance est toujours valable.
c) Vous devez contacter vous-même la compagnie d'assurance et demander une copie blanche.

5 Pouvez-vous emprunter ce chemin à vélo?
a) Oui.
b) Non.
c) Oui, mais seulement pour arriver chez vous.

6 Vous roulez à vélo et vous voulez tourner à droite afin de vous engager sur la piste cyclable. Devez-vous céder le passage aux autres usagers?
a) Oui, aux piétons circulant sur le trottoir.
b) Oui, aux piétons circulant sur le trottoir, ainsi qu'aux cyclistes et aux cyclomoteurs circulant sur la piste cyclable.
c) Non, puisque vous venez de droite.

7 Les accidents liés à la fatigue sont souvent des accidents très graves. Pour quelle raison?
a) Parce qu'ils surviennent généralement pendant la nuit.
b) Parce que généralement le conducteur freine trop tard ou ne freine pas du tout.
c) Parce que généralement des camions sont impliqués.

8 Pouvez-vous laisser descendre un passager lorsque vous êtes arrêté au feu rouge?
a) Oui.
b) Oui, à 5 mètres du passage pour piétons.
c) Non.

9 Lors d'un accident, vous avez dû éteindre un début d'incendie. Il reste de la poudre dans l'extincteur. Devez-vous le remplacer?
a) Oui.
b) Non.
c) Seulement si la date de validité a expiré.

10 En agglomération, vous tombez en panne dans ce tunnel. Où devez-vous placer le triangle de danger?
a) Toujours, à l'entrée du tunnel.
b) À minimum 30 mètres de votre voiture, ou à une distance inférieure si c'est nécessaire.
c) À minimum 100 mètres de votre voiture.

RÉPONSES

1. RÉPONSE B
Une bonne stabilité, il est également recommandé de ne pas dépasser 30 mètres. Cette règle a été modifiée en 2019; lorsque le passage pour piétons est à l'arrêt, les piétons ne sont pas obligés de laisser passer le véhicule qui arrive de l'autre côté.

2. RÉPONSE A
Le signal lumineux est simultané à l'arrêt du feu rouge pour les piétons et les véhicules à moteur. Lorsque le feu rouge est allumé, les piétons et les véhicules à moteur doivent attendre que le feu vert soit allumé pour traverser le carrefour.

3. RÉPONSE C
Le signal lumineux est simultané à l'arrêt du feu rouge pour les piétons et les véhicules à moteur. Lorsque le feu rouge est allumé, les piétons et les véhicules à moteur doivent attendre que le feu vert soit allumé pour traverser le carrefour.

4. RÉPONSE B
Lorsque vous êtes arrêté au feu rouge, vous devez laisser passer les piétons et les véhicules à moteur qui arrivent de l'autre côté.

5. RÉPONSE B
Le signal lumineux est simultané à l'arrêt du feu rouge pour les piétons et les véhicules à moteur. Lorsque le feu rouge est allumé, les piétons et les véhicules à moteur doivent attendre que le feu vert soit allumé pour traverser le carrefour.

6. RÉPONSE B
Le signal lumineux est simultané à l'arrêt du feu rouge pour les piétons et les véhicules à moteur. Lorsque le feu rouge est allumé, les piétons et les véhicules à moteur doivent attendre que le feu vert soit allumé pour traverser le carrefour.

7. RÉPONSE B
Lorsque vous êtes arrêté au feu rouge, vous devez laisser passer les piétons et les véhicules à moteur qui arrivent de l'autre côté.

8. RÉPONSE C
Lorsque vous êtes arrêté au feu rouge, vous devez laisser passer les piétons et les véhicules à moteur qui arrivent de l'autre côté.

9. RÉPONSE A
Lorsque vous avez éteint un début d'incendie, vous devez remplacer l'extincteur.

10. RÉPONSE B
En agglomération, vous tombez en panne dans ce tunnel. Vous devez placer le triangle de danger à l'entrée du tunnel.